



MISSION PROSPECTIVE 2022 CONFIEE AU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Texte mission inscrit dans la délibération du 25 mars 2022 :

« Habiter la métropole demain »

Les métropoles sont des espaces qui regorgent de densité, de diversité, de complexité et de contradictions. Y habiter de façon harmonieuse est un défi immense et magnifique tant sur le plan humain qu'environnemental, culturel, social ou économique.

Le conseil de développement, dans son format renouvelé, offre l'opportunité de construire une expertise pluraliste et autonome en mêlant des scientifiques, des usagers, des professionnels, des artistes, des entrepreneurs...

Pour l'année 2022, le conseil métropolitain de Grenoble-Alpes Métropole le missionne pour réaliser un travail prospectif intitulé « Habiter la métropole demain » qui prend notamment pour terrain d'étude et d'expérimentation le secteur de Vizille.

Le conseil de développement a toute latitude pour définir la manière dont il souhaite se saisir de la question *habiter la métropole demain*.

L'objectif, dans le cadre du terrain d'étude vizillois, est de formuler des propositions et des scénarios sur les enjeux d'habitabilité et d'équilibre qui sont posés à ce territoire et par ricochet à toute la métropole.

Cette réflexion sera menée en concertation avec le comité de pilotage de requalification urbaine du bassin vizillois et le Service d'Aménagement Opérationnel de la métropole.

Les agitateurs et agitatrices du conseil de développement sont mandatés pour publier, au cours de ce voyage prospectif métropolitain, un rapport d'étonnement

Réalisé sous forme numérique avec des interviews, des témoignages, des portraits, des préconisations, des notes de terrain, celui-ci permettra de nourrir les orientations prises par le comité de pilotage dédié à la requalification urbaine du territoire vizillois...

Une restitution-débat des travaux du conseil de développement est envisagée en fin d'année 2022 dans le cadre de l'événement Capitale Verte.